



Assemblée générale

Distr. générale
17 octobre 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session
Point 139 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies
en Éthiopie et en Érythrée

Budget révisé de la Mission des Nations Unies **en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice** **allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007**

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	4
II. Ressources nécessaires	15
A. Vue d'ensemble	15
B. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome .	16
C. Formation	17
III. Analyse des variations	18
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	21
Annexe	
Organigrammes	22



Résumé

Le présent rapport porte sur le budget révisé de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007, dont le montant s'élève à 145 516 400 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 230 observateurs militaires, 2 070 militaires, 205 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 248 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 68 Volontaires des Nations Unies.

Les prévisions de dépenses de la MINUEE pour l'exercice 2006/07 ont été révisées en application de la résolution 1681 (2006) du Conseil de sécurité, dans laquelle le Conseil a autorisé la reconfiguration de la composante militaire de la MINUEE et approuvé le déploiement dans le cadre de cette dernière d'un maximum de 2 300 hommes, dont un maximum de 230 observateurs militaires, son mandat actuel demeurant inchangé. Compte tenu de la réduction des effectifs militaires de la Mission, qui sont passés de 3 404 à 2 300 hommes, les effectifs du personnel d'appui ont eux aussi été ajustés. En outre, la corrélation entre le montant total révisé des ressources demandées et l'objectif de la Mission est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante : composante civile opérationnelle, composante militaire et composante appui. Les effectifs de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la Mission.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la Mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2005/06)	Montant alloué initialement (2006/07)	Prévisions de dépenses révisées (2006/07)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	78 057,4	78 085,3	63 170,0	(14 915,3)	(19,1)
Personnel civil	27 778,4	32 941,9	25 848,7	(7 093,2)	(21,5)
Dépenses opérationnelles	50 160,2	63 652,0	56 497,7	(7 154,3)	(11,2)
Montant brut	155 996,0	174 679,2	145 516,4	(29 162,8)	(16,7)
Recettes provenant des contributions du personnel	3 511,1	3 563,7	2 751,0	(812,7)	(22,8)
Montant net	152 484,9	171 115,5	142 765,4	(28 350,1)	(16,6)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	155 996,0	174 679,2	145 516,4	(29 162,8)	(16,7)

Ressources humaines

	Observateurs militaires ^a	Contingents ^a	Personnel recruté sur le plan international	Personnel recruté sur le plan national ^b	Personnel temporaire (autre que pour les réunions ^c	Volontaires des Nations Unies	Total
Direction exécutive et administration							
Postes approuvés 2006/07	—	—	27	12	—	—	39
Postes proposés 2006/07	—	—	9	1	—	—	10
Composantes							
Civile opérationnelle							
Postes approuvés 2006/07	—	—	47	14	—	10	71
Postes proposés 2006/07	—	—	39	15	—	7	61
Militaire							
Postes approuvés 2006/07	230	3 174	9	4	—	—	3 417
Postes proposés 2006/07	230	2 070	4	—	—	—	2 304
Appui							
Postes approuvés 2006/07	—	—	145	218	7	64	434
Postes proposés 2006/07	—	—	153	232	7	61	453
Total							
Postes approuvés 2006/07	230	3 174	228	248	7	74	3 961
Postes proposés 2006/07	230	2 070	205	248	7	68	2 828
Variation nette	—	(1 104)	(23)	—	—	(6)	(1 133)

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Y compris les administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^c Comprend 5 agents recrutés sur le plan international et 2 sur le plan national pour l'Équipe Déontologie et discipline.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

1. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) dans ses résolutions 1312 (2000) et 1320 (2000) et l'a amendé dans ses résolutions 1340 (2002) et 1531 (2004). Ses effectifs militaires ont également été ajustés par le Conseil dans ses résolutions 1560 (2004), 1622 (2005) et 1681 (2006). La prorogation la plus récente du mandat de la Mission a été autorisée par le Conseil dans sa résolution 1710 (2006).

2. Elle a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à un règlement pacifique du différend entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

3. Dans le cadre de cet objectif général, elle contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante appui).

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la Mission. La variation des effectifs par rapport au budget initialement établi pour 2006/07 est analysée au niveau de chaque composante.

5. Au cours de l'exercice considéré, l'action de la Mission portera principalement sur l'application de la résolution 1681 (2006) du Conseil de sécurité, dans laquelle celui-ci a autorisé la reconfiguration de la composante militaire de la MINUEE et approuvé le déploiement dans le cadre de cette dernière d'un maximum de 2 300 hommes, dont un maximum de 230 observateurs militaires, avec le mandat énoncé dans la résolution 1320 (2000) et modifié dans la résolution 1430 (2002). Les effectifs militaires ayant été réduits de 3 404 à 2 300 hommes, celui du personnel d'appui a été ajusté en conséquence. Après avoir examiné cette question, la Mission a formulé des propositions de réduction d'effectifs de la composante civile, énoncées dans le présent rapport.

6. La mise en œuvre du plan de reconfiguration a été parachevée à la fin d'août 2006 et a entraîné, entre autres, une réduction des effectifs de deux bataillons, de la compagnie d'administration et de garde et d'une unité de déminage, ainsi que le rapatriement d'une unité du génie. Les éléments restants ont été réorganisés afin de répondre aux exigences opérationnelles actuelles. Les indicateurs de succès et les produits ont également été révisés, lorsque c'était nécessaire.

Direction exécutive et administration

7. La direction et la gestion d'ensemble de la Mission seront assurées par le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général.

Tableau 1
Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international							Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité	Total partiel		
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général										
Postes approuvés 2006/07	1	1	3	–	–	2	–	7	4	11
Postes proposés 2006/07	1	1	3	–	2	2	–	9	1	10
Variation nette	–	–	–	–	2	–	–	2	(3)	(1)

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

8. Après examen de l'effectif du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, les changements suivants sont proposés :

Justification

• Personnel recruté sur le plan international : redéploiement de 2 postes

Le Représentant spécial du Secrétaire général voyage fréquemment entre Asmara et Addis-Abeba. Il a été déterminé que, pendant ses absences, la capacité administrative actuelle du Bureau était insuffisante pour faire face aux besoins opérationnels de la Mission. Il est donc proposé, afin de fournir un appui administratif complémentaire au Conseiller juridique principal et au Directeur du Bureau du Représentant spécial, que 2 postes d'agent du Service mobile soient transférés depuis le Bureau de l'information.

• Personnel recruté sur le plan national : suppression de 3 postes

Compte tenu de la réduction des effectifs de la Mission, il est proposé de redéployer 3 postes depuis le Bureau du Représentant spécial. L'un de ces 3 postes serait transféré au Bureau du Représentant spécial adjoint au titre de la composante civile opérationnelle, les 2 autres au Bureau du chef des services administratifs, au titre de la composante appui.

Composante 1 : composante civile opérationnelle

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès révisés
1.1 Règlement pacifique du différend frontalier entre l'Éthiopie et l'Érythrée	1.1.1 Poursuite du dialogue avec chacune des parties au conflit à l'occasion de réunions/consultations régulières avec le chef de la Mission 50 réunions prévues en 2006/07 (53 tenues en 2004/05; 64 en 2005/06)

Produits révisés

- Organisation de 50 réunions et consultations entre des fonctionnaires gouvernementaux des deux parties et le chef de la Mission

- 90 réunions politiques et réunions d'information avec les partenaires extérieurs impliqués dans le processus de paix, notamment les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, les Amis de la MINUEE, des représentants de la communauté diplomatique dans les deux pays, des représentants de l'Union européenne et de l'Union africaine et des délégués en visite
- 10 visites rendues par le chef de la Mission et ses collaborateurs directs à des fonctionnaires locaux dans la zone de sécurité temporaire et les zones adjacentes
- Séances d'information hebdomadaires plutôt que mensuelles à l'intention de la presse, complétées par des séances d'information supplémentaires en fonction des besoins
- Production et diffusion d'émissions de radio et de programmes vidéo consacrés aux activités de la Mission (maintien de la paix, activités humanitaires, défense des droits de l'homme, ou encore progrès réalisés sur la voie de la délimitation de la frontière) : 52 émissions hebdomadaires d'une heure diffusées sur ondes courtes en sept langues vers l'Éthiopie et l'Érythrée et diffusion en modulation de fréquence sur Radio Eritrea; 7 campagnes de publicité directe pour promouvoir l'émission de radio; 12 vidéos d'une durée comprise entre cinq et sept minutes
- Publications imprimées : 6 numéros de 24 pages du magazine *UNMEE News*, publié tous les deux mois, et 6 éditions spéciales (de 4 à 6 pages), toutes en anglais, en amharique et en tigrigna, consacrées à diverses activités thématiques de la Mission; production et distribution de 15 000 calendriers de la MINUEE dans l'ensemble de la zone de la Mission

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès révisés*

1.2 Instauration de conditions de vie sûres dans la zone de sécurité temporaire et les zones adjacentes

1.2.1 Augmentation du nombre de personnes déplacées en Éthiopie et en Érythrée ayant regagné leurs foyers : 1 358 en 2004/05, 20 576 en 2005/06 et 22 000 en 2006/07

1.2.2 Augmentation du nombre de personnes directement touchées par le transfert de territoires qui se sont réinstallées : zéro en 2004/05, zéro en 2005/06 et 40 000 en 2006/07

Produits révisés

- 25 déplacements pour l'établissement des faits et la surveillance dans la zone de sécurité temporaire
- Participation à huit réunions de concertation des équipes de pays des Nations Unies en Érythrée et en Éthiopie et aux réunions annuelles communes qu'elles consacrent à leurs activités humanitaires
- Mise en œuvre de 10 projets à impact rapide en matière de santé, d'éducation et d'assainissement de l'eau dans la zone de sécurité temporaire et dans les zones adjacentes, avec visites fréquentes sur le terrain en vue de déterminer les progrès réalisés et de veiller à l'exécution des projets en temps voulu

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès révisés*

1.3 Progrès réalisés au titre des engagements en faveur des droits de l'homme consignés dans les Accords de paix d'Alger

1.3.1 Pas de changement

Produits révisés

- 75 réunions destinées à coordonner les politiques relatives aux droits de l'homme à mettre en œuvre par les autorités locales des deux pays et/ou avec des groupes de la société civile éthiopiens et à fournir des avis en la matière

- 85 visites dans les camps de déplacés, de réfugiés et de rapatriés et dans d'autres camps de transit
- Organisation/tenue de 25 conférences, ateliers et réunions d'information sur les droits de l'homme dans le cadre de séminaires destinés à des fonctionnaires des forces de l'ordre, de la justice et de l'administration pénitentiaire et/ou d'autres institutions gouvernementales, ainsi que de représentants d'organisations de femmes et de jeunes, d'organisations de la société civile et d'universités dans les deux pays

Facteurs externes révisés :

- Aucune catastrophe naturelle importante susceptible d'avoir des répercussions sur la situation humanitaire
- Maintien de la stabilité régionale
- Acheminement des contributions volontaires en temps voulu
- Début de la délimitation de la frontière par la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie

Tableau 2
Ressources humaines

Composante 1 : composante civile opérationnelle

	Personnel recruté sur le plan international							Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				Total partiel
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général à Asmara											
Postes approuvés 2006/07	1	–	1	–	–	1	–	3	–	–	3
Postes proposés 2006/07	1	–	1	–	–	1	–	3	1	–	4
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général à Addis-Abeba											
Postes approuvés 2006/07	–	1	1	–	–	1	–	3	3	–	6
Postes proposés 2006/07	–	1	1	–	–	1	–	3	2	–	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Bureau des affaires politiques											
Postes approuvés 2006/07	–	1	6	8	–	2	–	17	–	–	17
Postes proposés 2006/07	–	1	5	5	–	2	–	13	–	–	13
Variation nette	–	–	(1)	(3)	–	–	–	(4)	–	–	(4)
Bureau des droits de l'homme											
Postes approuvés 2006/07	–	–	3	4	–	2	–	9	2	6	17
Postes proposés 2006/07	–	–	3	3	–	2	–	8	4	3	15
Variation nette	–	–	–	(1)	–	–	–	(1)	2	(3)	(2)

	Personnel recruté sur le plan international							Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité			
Bureau de l'information										
Postes approuvés 2006/07	–	–	4	4	5	1	–	14	9	27
Postes proposés 2006/07	–	–	2	5	3	1	–	11	8	23
Variation nette	–	–	(2)	1	(2)	–	–	(3)	(1)	(4)
Groupe du VIH/sida										
Postes approuvés 2006/07	–	–	1	–	–	–	–	1	–	1
Postes proposés 2006/07	–	–	1	–	–	–	–	1	–	1
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total										
Postes approuvés 2006/07	1	2	16	16	5	7	–	47	14	71
Postes proposés 2006/07	1	2	13	13	3	7	–	39	15	61
Variation nette	–	–	(3)	(3)	(2)	–	–	(8)	1	(10)

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Justification

• Postes de fonctionnaire international : suppression de 10 postes, redéploiement de 1 poste

Compte tenu de la réduction des effectifs de la Mission et des contraintes découlant de l'expulsion de membres du personnel de certaines nationalités, il apparaît que, dans le cadre de cette composante, les activités de plusieurs bureaux devront par nécessité être réduites de façon notable. Étant donné que leurs principales responsabilités demeurent les mêmes, les changements suivants sont proposés afin d'obtenir les meilleurs résultats opérationnels sur la base des effectifs restants :

Bureau des affaires politiques : suppression de 1 poste P-4 et de 2 postes P-3 de spécialiste des questions politiques et transfert de 1 poste P-3 au Bureau de l'information;

Bureau des droits de l'homme : suppression de 1 poste P-3 et de 3 postes de Volontaires des Nations Unies;

Bureau de l'information : suppression de 2 postes P-4 et de 2 postes du Service mobile. Ces postes correspondent aux fonctions de porte-parole adjoint et de chef du Groupe de la radio et à celles de 2 assistants d'information. En guise d'appui au Groupe de la radio, il est proposé de transférer un poste P-3 depuis le Bureau des affaires politiques, qui couvre les fonctions de réalisateur d'émissions radiophoniques.

• Personnel recruté sur le plan national : 1 poste supplémentaire, redéploiement de 2 postes

Il est proposé que l'un des trois postes à redéployer depuis le Bureau du Représentant spécial soit transféré au Bureau du Représentant spécial adjoint à Asmara et qu'il soit occupé par un chauffeur. Il est également proposé que les deux postes à redéployer depuis le Bureau du Représentant spécial adjoint à Addis-Abeba et depuis le Bureau de l'information soient transférés au Bureau des droits de l'homme et utilisés pour apporter un appui en remplacement des Volontaires des Nations Unies sur le départ.

Composante 2 : composante militaire

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès révisés</i>
2.1 Maintien de la séparation des forces et de l'intégrité et de la sécurité de la zone de sécurité temporaire et des zones adjacentes	2.1.1 Pas de changement
<i>Produits révisés</i>	
52 560 jours-homme de patrouille mobile d'observateurs militaires (4 observateurs militaires par patrouille x 2 patrouilles par jour x 18 positions x 365 jours)	
936 inspections inopinées dans la zone de sécurité temporaire (18 positions x 1 inspection par semaine x 52 semaines)	
116 800 jours-homme de patrouille terrestre (8 soldats par patrouille x 2 patrouilles par jour x 20 postes x 365 jours)	
67 160 jours-homme de garde de poste fixe d'observation (8 soldats par poste x 23 postes (20 à l'intérieur de la zone de sécurité temporaire et 3 états-majors de secteur à l'extérieur de la zone de sécurité temporaire) x 365)	
840 heures de patrouille aérienne (4 patrouilles de deux heures par semaine x 3 secteurs x 35 semaines) (on part du principe que les premiers vols auront lieu à partir du 1^{er} novembre 2006)	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès révisés</i>
2.2 Réduction du risque posé par les mines dans la zone de sécurité temporaire et les zones adjacentes et facilitation du processus de délimitation	2.2.1 et 2.2.2 Pas de changement
<i>Produits révisés</i>	
Enquêtes sur 20 accidents dus à des mines	
<i>Facteurs externes révisés</i>	
- La situation dans la zone de la Mission demeure stable. - La Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie commence à délimiter la frontière. - L'interdiction des vols d'hélicoptère est levée le 31 octobre 2006. - Les parties ne limiteront pas la liberté de mouvement du personnel de la MINUEE et autoriseront son accès aux zones prioritaires, en permettant aux agents de la lutte antimines d'agir conformément aux Normes internationales de la lutte antimines. - Les parties adhéreront à l'Accord d'Alger sur la cessation des hostilités et ne mèneront aucune activité aboutissant à contaminer ou à contaminer de nouveau les zones dont on sait qu'elles sont sûres.	

Tableau 3

Ressources humaines**Composante 2 : composante militaire**

Catégorie											Total			
I. Observateurs militaires														
Postes approuvés 2006/07											230			
Postes proposés 2006/07											230			
Variation nette											—			
II. Contingents														
Postes approuvés 2006/07											3 174			
Postes proposés 2006/07											2 070			
Variation nette											(1 104)			
Personnel recruté sur le plan international												Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
III. Personnel civil	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité	Total partiel						
Bureau du commandant de la Force														
Postes approuvés 2006/07											—	2	—	6
Postes proposés 2006/07											—	2	—	4
Variation nette											—	—	—	(2)
Secrétariat de la Commission de coordination militaire														
Postes approuvés 2006/07											—	—	—	7
Postes proposés 2006/07											—	—	—	—
Variation nette											—	—	(3)	(2)
Total partiel, composante civile														
Postes approuvés 2006/07											—	2	—	13
Postes proposés 2006/07											—	2	—	4
Variation nette											—	—	—	(9)
Total général (I-III)														
Postes approuvés 2006/07											—	2	—	3 417
Postes proposés 2006/07											—	2	—	2 304
Variation nette											—	—	—	(1 113)

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national..

Justification

- **Personnel recruté sur le plan international : suppression de 5 postes, redéploiement d'un poste**

Lors de l'examen des effectifs actuels de cette composante, on s'est aperçu que le degré d'appui initialement envisagé pour le secrétariat de la Commission de coordination militaire n'était plus nécessaire et que les besoins restant à couvrir pouvaient être regroupés au sein du Bureau du commandant de la Force. Il est donc proposé de supprimer 1 poste d'agent des services généraux au Bureau du commandant de la Force, 2 postes P-3 et 2 postes d'agent des services généraux au secrétariat de la Commission de coordination militaire et, dans le même temps, de transférer 1 poste P-3 depuis le secrétariat de la Commission de coordination militaire au Bureau du commandant de la Force.

- **Personnel recruté sur le plan national : suppression de 4 postes de fonctionnaire recruté sur le plan national**

En conséquence du regroupement décrit ci-dessus, il est également proposé d'abolir 4 postes de fonctionnaire recruté sur le plan national au secrétariat de la Commission de coordination militaire. Ces 4 postes seront transférés à la composante appui.

Composante 3 : appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
3.1 Appui utile et efficace apporté à la Mission dans les domaines logistique et administratif et dans celui de la sécurité	3.1.1-3.1.3 Pas de changement

Produits révisés

Militaires et personnel civil

- Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 2 162 soldats et de 230 observateurs militaires
- Fourniture de rations et d'eau à un effectif moyen de 2 162 soldats répartis dans 7 emplacements
- 2 inspections de vérification de matériel appartenant à des contingents en vue de leur rapatriement; examen de 7 mémorandums d'accord
- Administration de 210 fonctionnaires recrutés sur le plan international, de 250 agents recrutés sur le plan national et de 68 Volontaires des Nations Unies

Installations et infrastructure

- Entretien de 38 bâtiments ou terrains loués et de 25 parcelles fournies à titre gracieux dans 35 emplacements répartis sur l'ensemble de la zone de la Mission
- Entretien de 11 puits appartenant à l'ONU, répartis dans l'ensemble de la zone de la Mission
- Exploitation et entretien de 211 groupes électrogènes
- Exploitation et entretien de 1 960 climatiseurs
- Entretien de 70 kilomètres de routes empruntées par les camions d'approvisionnement, dont réparation de 22 kilomètres
- Entretien de 18 aires d'atterrissage pour hélicoptères

Transports terrestres

- Exploitation et entretien de 486 véhicules, dont 53 véhicules de reconnaissance blindés et leur équipement, dans 7 emplacements

Transports aériens

- Exploitation et entretien de 3 avions, de 5 hélicoptères Mi-8 et de 2 hélicoptères B212

Transmissions

- Services d'appui et d'entretien pour un réseau satellitaire comprenant 30 stations terrestres principales permettant la communication par la voix, la télécopie, la vidéo et la transmission de données
- Services d'appui et d'entretien d'une infrastructure téléphonique composée de 18 centraux à autocommutateur privé (PABX) et de 64 liaisons téléphoniques rurales et hertziennes
- Services d'appui et d'entretien de 40 répéteurs VHF assurant le fonctionnement d'un réseau VHF composé de 705 postes de radio portatifs, 524 radios mobiles et 61 stations fixes

Informatique

- Services d'appui et d'entretien pour 570 ordinateurs de bureau, 192 ordinateurs portatifs, 266 imprimantes, 5 traceurs et 79 serveurs répartis dans 25 emplacements
- Appui et entretien pour le réseau sans fil

Tableau 4

Ressources humaines**Composante 3 : appui**

	Personnel recruté sur le plan international							Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				Total partiel
Bureau du chef de l'administration											
Postes approuvés 2006/07	–	1	2	4	17	4	–	28	45	21	94
Postes proposés 2006/07	–	1	2	2	9	2	–	16	54	9	79
Variation nette	–	–	–	(2)	(8)	(2)	–	(12)	9	(12)	(15)
Bureau du chef des services administratifs											
Postes approuvés 2006/07	–	–	6	11	21	3	–	41	42	6	89
Postes proposés 2006/07	–	–	6	8	23	3	–	40	44	6	90
Variation nette	–	–	–	(3)	2	–	–	(1)	2	–	1
Bureau des services d'appui intégrés											
Postes approuvés 2006/07	–	–	10	13	45	8	–	76	131	37	244
Postes proposés 2006/07	–	–	10	14	43	10	–	77	128	46	251
Variation nette	–	–	–	1	(2)	2	–	1	(3)	9	7

	Personnel recruté sur le plan international							Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				Total partiel
Section de la sécurité											
Postes approuvés 2006/07	–	–	1	3	15	1	–	20	8	–	28
Postes proposés 2006/07	–	–	1	2	16	1	–	20	6	–	26
Variation nette	–	–	–	(1)	1	–	–	–	(2)	–	(2)
Équipe déontologie et discipline ^b											
Postes approuvés 2006/07	–	–	3	1	1	–	–	–	2	–	7
Postes proposés 2006/07	–	–	3	1	1	–	–	–	2	–	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total											
Postes approuvés 2006/07	–	1	22	32	99	16	–	170	228	64	462
Postes proposés 2006/07	–	1	22	27	92	16	–	158	234	61	453
Variation nette	–	–	–	(5)	(7)	–	–	(12)	6	(3)	(9)

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b L'Équipe émerge au budget à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour des réunions).

Justification

• Personnel recruté sur le plan international : réduction nette de 12 postes et de 3 postes de Volontaire des Nations Unies

En conséquence directe de la réduction des effectifs de la Mission, il est devenu nécessaire de procéder aux modifications suivantes de la structure des bureaux constitutifs de cette composante :

Bureau du chef de l'administration : Il est proposé de supprimer 2 postes P-3, de 8 postes d'agent du Service mobile, de 2 postes d'agent des services généraux et de 3 postes de Volontaire des Nations Unies et de transférer 9 postes de Volontaire des Nations Unies au Bureau des services d'appui intégrés

Bureau du chef des services administratifs : Il est proposé de supprimer 1 poste P-3, de transférer 2 postes P-2 vers le Bureau des services d'appui intégré et, en échange, de transférer 2 postes d'agent du Service mobile depuis le Bureau des services d'appui intégrés

Bureau des services d'appui intégrés : Il est proposé : i) de supprimer 1 poste P-3; ii) de transférer 2 postes d'agent du Service mobile au Bureau du chef des Services administratifs; iii) de transférer 2 postes d'agent des services généraux au Bureau du chef des Services administratifs; iv) de transférer 9 postes de Volontaire des Nations Unies au Bureau du chef des Services administratifs; v) de transférer 2 postes P-2 au Bureau du chef des Services administratifs

• Personnel recruté sur le plan national : redéploiement de 11 postes

Afin d'appuyer la restructuration décrite ci-dessus et de compenser dans une certaine mesure la perte de postes anciennement occupés par des fonctionnaires recrutés sur le plan international, les transferts suivants sont également proposés :

Bureau du chef de l'administration : Adjonction de 9 postes, 2 transférés depuis la Section de la sécurité, 3 depuis le Bureau des services d'appui intégrés et 4 depuis le Bureau du commandant de la Force/Commission de coordination militaire

Bureau du chef des services administratifs : 2 postes transférés depuis le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général

Bureau des services d'appui intégrés : Suppression de 3 postes, transférés au Bureau du chef des services administratifs, Section de la sécurité : étant donné que le fait d'assurer la sécurité est considéré comme une fonction relevant de l'appui interne, les postes concernés (1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 16 postes d'agent du Service mobile et 1 poste d'agent des services généraux) et les changements apportés à la Section de la sécurité ont été regroupés sous cette composante. À cet égard, il a été déterminé qu'il n'était plus nécessaire de conserver 2 postes d'agent de sécurité à la classe P-2. Il est donc proposé de supprimer 1 poste P-2 et de le remplacer par 1 des 8 postes d'agent du Service mobile du Bureau du chef de l'administration

Équipe déontologie et discipline : 5 postes de fonctionnaire recrutés sur le plan international (1 P-5, 2 P-4, 1 P-2, 1 agent du Service mobile) et 2 postes de personnel temporaire (autre que pour des réunions) recruté sur le plan national sont inclus pour l'Équipe déontologie et discipline

II. Ressources nécessaires

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire va du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2005/06)	Montant alloué (2006/07)	Prévisions de dépenses révisées (2006/07)	Variation	
				Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (2)	(5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	7 120,8	7 822,8	7 822,8	—	—
Contingents	70 936,6	70 262,5	55 347,2	(14 915,3)	(21,2)
Police civile	—	—	—	—	—
Unités de police constituées	—	—	—	—	—
Total partiel	78 057,4	78 085,3	63 170,0	(14 915,3)	(19,1)
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international ^a	24 107,8	29 178,8	22 113,6	(7 065,2)	(24,2)
Personnel recruté sur le plan national ^b	1 150,7	1 198,4	1 329,8	131,4	11,0
Volontaires des Nations Unies	2 519,9	2 564,7	2 405,3	159,4	6,2
Total partiel	27 778,4	32 941,9	25 848,7	(7 093,2)	(21,5)
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire	—	622,3	622,3	—	—
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants	6,5	—	—	—	—
Voyages	726,9	520,7	666,8	146,1	28,1
Installations et infrastructures	14 765,9	16 481,3	14 794,9	(1 686,4)	(10,2)
Transports terrestres	4 550,3	6 094,5	5 888,2	(206,3)	(3,4)
Transports aériens	12 849,7	22 471,8	15 587,2	(6 884,6)	(30,6)
Transports maritimes	—	—	—	—	—
Transmissions	4 487,0	5 760,8	4 885,4	(875,4)	(15,2)
Informatique	931,8	1 088,5	1 021,6	(66,9)	(6,1)
Services médicaux	2 510,1	2 168,5	1 590,3	(578,2)	(26,7)
Matériel spécial	1 275,7	1 387,7	992,5	(395,2)	(28,5)
Fournitures, services et matériel divers	8 056,3	7 055,9	10 448,5	3 392,6	48,1
Projets à impact rapide	—	—	—	—	—
Total partiel	50 160,2	63 652,0	56 497,7	(7 154,3)	(11,2)
Total brut	155 996,0	174 679,2	145 516,4	(29 162,8)	(16,7)
Recettes provenant des contributions du personnel	3 511,1	3 563,7	2 751,0	(812,7)	(22,8)
Total net	152 484,9	171 115,5	142 765,4	(28 350,1)	(16,6)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	155 996,0	174 679,2	145 516,4	(29 162,8)	(16,7)

^a Les prévisions de dépenses révisées pour 2006/07 reposent sur un taux de vacance de postes de 20 % (contre 5 % dans le budget initial).

^b Les prévisions de dépenses révisées pour 2006/07 reposent sur un taux de vacance de postes de 5 % (contre 2 % dans le budget initial).

B. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

9. Les prévisions de dépenses révisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 ont été calculées sur la base des taux standard de remboursement du matériel majeur (location avec services) et au titre du soutien autonome et se chiffrent au total à 20 553 600 dollars, qui se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant estimatif révisé</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	—
Contingents	12 220,7
Unités de police constituées	—
Total partiel	12 220,7
Soutien autonome	
Installations et infrastructure	
Restauration (cuisines)	657,2
Matériel de bureau	534,7
Électricité	642,4
Missions secondaires du génie	398,0
Blanchisserie et nettoyage	550,4
Matériel de campement	—
Hébergement	16,3
Magasins – divers	1 128,3
Matériel à caractère unique	—
Magasins – défense des périmètres	—
Transmissions	
Transmissions	2 149,4
Services médicaux	
Services médicaux	1 315,6
Matériel spécial	
Neutralisation des explosifs et munitions	185,7
Observation	755,0
Identification	—
Protection nucléaire, biologique et chimique	—
Total partiel	8 332,9
Total	20 553,6

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,10	1 ^{er} juillet 2004	1 ^{er} juillet 2002
Usage opérationnel intensif	3,80	1 ^{er} juillet 2004	1 ^{er} juillet 2002
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,90	1 ^{er} juillet 2004	1 ^{er} juillet 2002
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25-3,50		

C. Formation

10. Les montants estimatifs initiaux et révisés au titre de la formation pour la période allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 sont les suivants :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant estimatif initial</i>	<i>Montant estimatif</i>
Consultants		
Consultants en formation	—	—
Voyages		
Frais de voyage liés à la formation	109,0	109,0
Autres fournitures, services et matériel		
Redevances, fournitures et services pour la formation	179,4	145,8
Total	288,4	254,8

11. Le montant révisé est différent du montant initialement estimé car on en a exclu le coût d'activités de formation qui étaient prévues à Asmara et qui se dérouleront en fait en dehors de la zone de la Mission.

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement)

	<i>Variation</i>	
Contingents militaires	(14 915,3)	(21,2 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

12. La variation est due principalement à une baisse des montants à rembourser aux pays fournisseurs de contingents au titre des contingents et du matériel fourni dans le cadre du soutien autonome, mais aussi au titre des rations, en raison de la réduction des effectifs militaires autorisés, qui passent de 3 174 à 2 070 hommes, conformément à la résolution 1681 (2006) du Conseil de sécurité.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(7 065,2)	(24,2 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

13. La variation est imputable à la suppression proposée de 23 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international, en conséquence de la réduction des

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

effectifs de la composante militaire, ainsi qu'à l'application d'un taux de vacance de poste de 20 %.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	131,4	11 %

• **Paramètres budgétaires : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

14. La variation est due à l'entrée en vigueur d'un barème des traitements révisé à compter du 1^{er} mars 2006 à Asmara et du 1^{er} avril 2006 à Addis-Abeba. L'estimation prend également en compte un taux de vacance de poste de 5 %.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies	(159,4)	(6,2 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

15. La variation est principalement imputable à la réduction proposée du nombre de Volontaires, qui passerait de 74 à 68.

	<i>Variation</i>	
Voyages	146,1	28,1 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

16. La variation est due principalement à la prise en compte du coût du voyage que les membres de la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie doivent effectuer à Londres et qui facilitera leurs travaux.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructure	(1 686,4)	(10,2 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

17. Le facteur le plus important qui explique la variation est la réduction des ressources nécessaires au titre des remboursements aux pays fournisseurs de contingents pour le matériel appartenant aux contingents fourni dans le cadre du soutien logistique autonome, en conséquence de la réduction des effectifs militaires autorisés, qui passent de 3 174 à 2 070, conformément à la résolution 1681 (2006) du Conseil de sécurité.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(206,3)	(3,4 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

18. Le principal facteur qui explique la variation est la réduction des ressources nécessaires au titre des carburants et des lubrifiants du fait de la réduction du parc de véhicules consécutive à celle des effectifs de la mission.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	(6 884,6)	(30,6 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

19. La variation est due principalement à la réduction du nombre d'hélicoptères (de neuf à sept appareils) ainsi qu'à la diminution du coût global de leur location, étant donné que le montant de cette dernière est calculé sur 8 mois au lieu de 12 pour quatre des hélicoptères. La variation résulte également de la réduction du montant des crédits à ouvrir au titre des carburants et des lubrifiants en raison d'une réduction nette de 1 810 heures de vol par rapport au nombre d'heures qui avait été pris en compte dans le budget initial, s'agissant des avions et des hélicoptères.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	(875,4)	(15,2 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

20. Le facteur le plus important qui explique la variation est la réduction des montants à rembourser aux pays fournisseurs de contingents au titre des contingents et du matériel fourni dans le cadre du soutien logistique autonome, du fait d'une réduction des effectifs militaires autorisés, qui passent de 3 174 à 2 070 homme, conformément à la résolution 1681 (2006) du Conseil de sécurité.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(66,9)	(6,1 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

21. La variation est due principalement à l'utilisation de nouveaux logiciels-serveurs, qui a entraîné l'annulation de plans qui visaient à remplacer cinq serveurs.

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	(578,2)	(26,7 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

22. Le facteur le plus important qui explique la variation est la réduction des ressources nécessaires pour les remboursements aux pays fournisseurs de contingents au titre du matériel fourni dans le cadre du soutien logistique autonome en conséquence de la réduction des effectifs militaires autorisés, qui passent de 3 174 à 2 070 hommes, conformément à la résolution 1681 (2006) du Conseil de sécurité.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	(395,2)	(28,5 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

23. Le facteur le plus important qui explique la variation est la réduction des ressources nécessaires pour les remboursements aux pays fournisseurs de contingents au titre du matériel fourni dans le cadre du soutien logistique autonome en conséquence de la réduction des effectifs militaires autorisés, qui passent de 3 174 à 2 070 hommes, conformément à la résolution 1681 (2006) du Conseil de sécurité.

	<i>Variation</i>	
Services et matériel divers	3 992,6	48,1 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

24. La variation est due principalement à l'inclusion de ressources destinées à des services de déminage à l'appui de la délimitation du tracé de la frontière, sur la base du mémorandum d'accord conclu avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Les montants supplémentaires concernent en premier lieu le déminage en vue de la construction de bornes frontière.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

25. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la Mission se présentent comme suit :

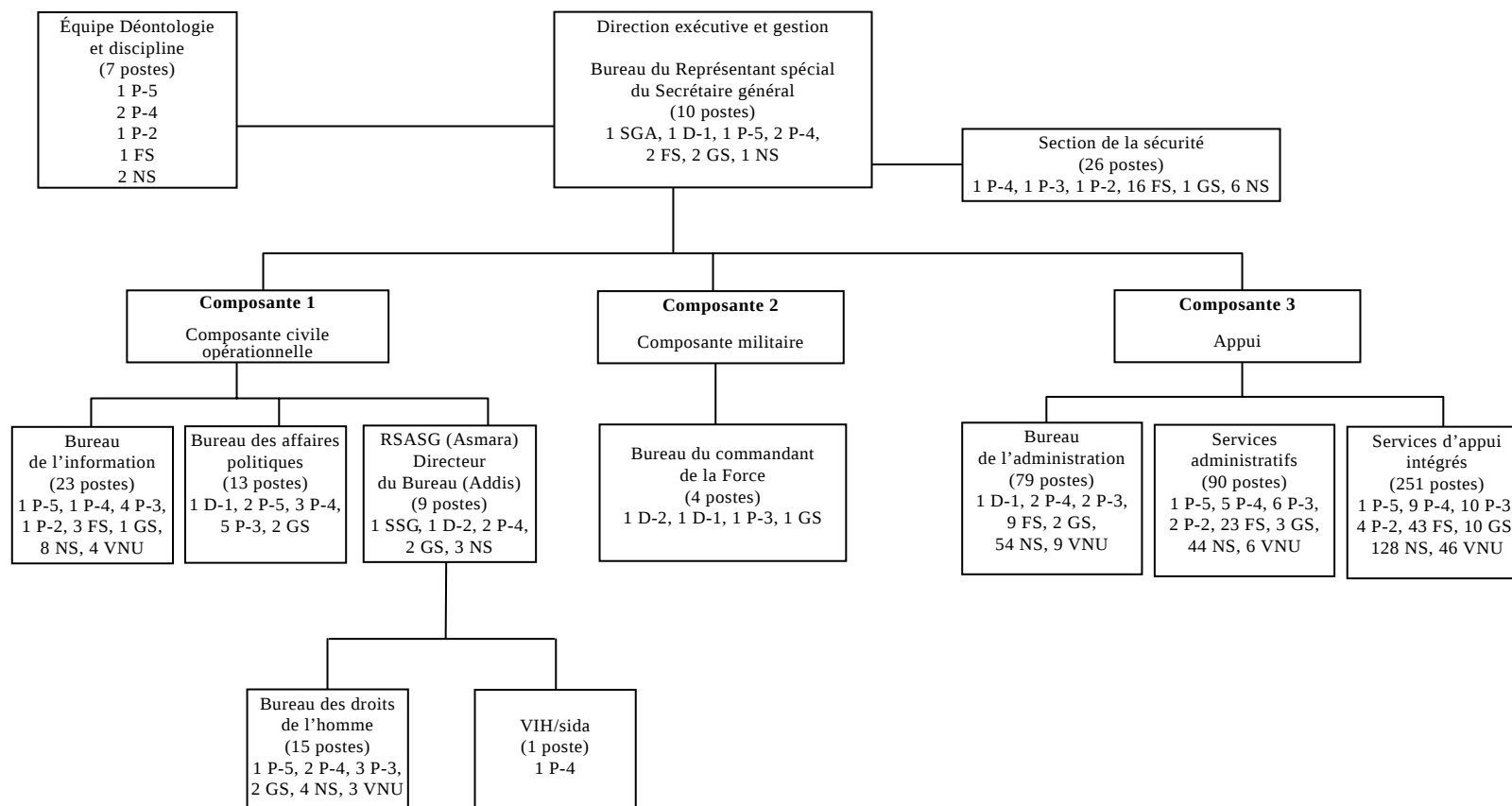
a) Une diminution d'un montant de 29 162 800 dollars du crédit de 174 679 200 dollars ouvert par l'Assemblée dans sa résolution 60/272 aux fins du fonctionnement de la Mission pour la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007, afin de le ramener à 145 516 400 dollars;

b) La réduction du montant des recettes provenant des contributions du personnel, qui doit passer de 3 563 700 à 2 751 000 dollars;

c) La mise en recouvrement, à raison de 10 326 016 dollars par mois, d'un montant additionnel de 61 956 100 dollars pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2007 au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.

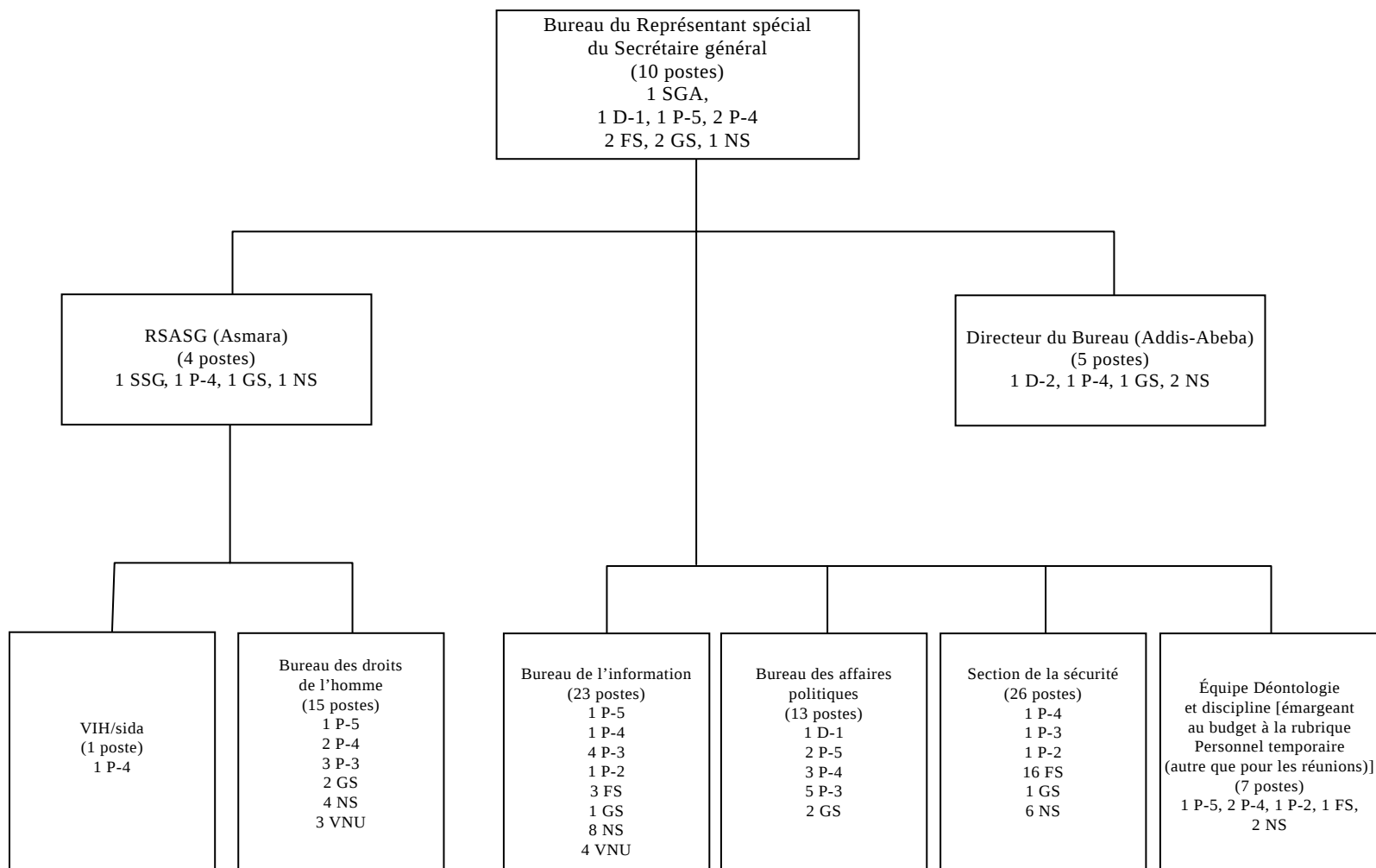
Organigrammes*

A. Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

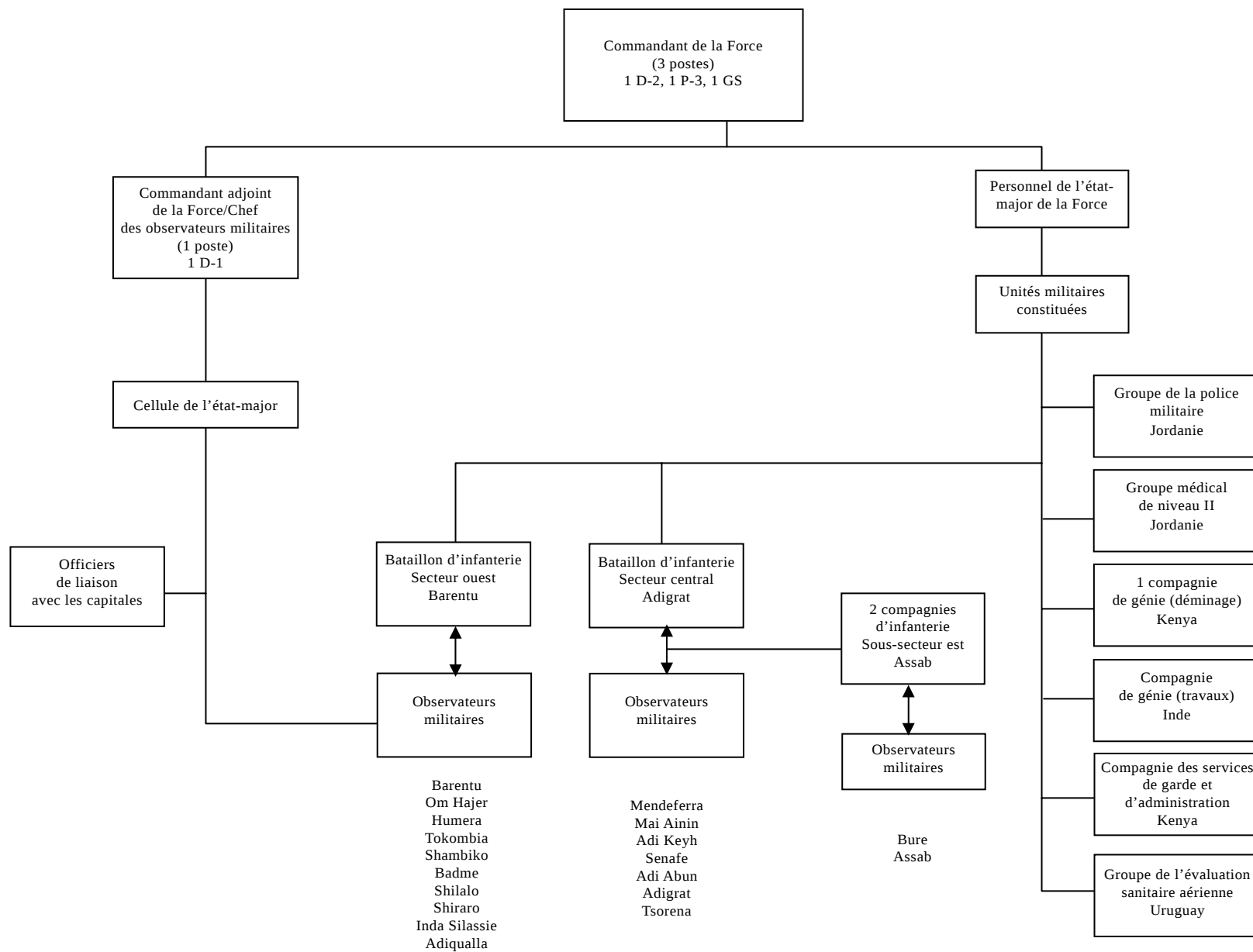


* *Abréviations* : SGA = Secrétaire général adjoint; SSG = Sous-Secrétaire général; RSAG = Représentant spécial adjoint du Secrétaire général; FS = Service mobile; GS = services généraux; NS = personnel recruté sur le plan national; VNU = Volontaires des Nations Unies.

B. Composante civile opérationnelle



C. Composante militaire



D. Appui

